

Calendrier général de la campagne d'entretien professionnel 2023 (gestion 2022) des agents des catégories A+, A , B et C (titulaires et contractuels en fonction dans le réseau)

Dates/périodes	Bureaux gestionnaires de centrale	Réseau (directions)	
17 janvier 2023		Travaux de fiabilisation de la population à évaluer et désignation des SHD et AH dans PEPs	
3 février 2023		Date limite des opérations de fiabilisation de la population à évaluer et désignation des SHD et AH dans PEPs.	
6 février – 14 février 2023	Ouverture de l'application ESTEVE aux Responsables locaux de Campagne (RLC)	Détermination des périmètres BRHP et des acteurs BRHP. Validation et ajustement de la population à évaluer	
À compter du 14 février et jusqu'au 14 avril 2023		Déroulement des entretiens professionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions de cadrage • Ouverture par les BRHP de la campagne aux évaluateurs (N+1) • Validation de la population par les évaluateurs dans ESTEVE
14 avril 2023		Date limite de tenue des entretiens professionnels et de transmission du compte-rendu à l'agent.	
2 mai 2023		Date limite de notification du CREP visé par l'AH, via ESTEVE	
17 mai 2023		Date limite⁽¹⁾ pour déposer un recours hiérarchique sur les éléments du compte rendu ou dans les 15 jours francs à compter de la notification du CREP visé par l'AH	

1er juin 2023		Date limite pour la notification via ESTEVE de la réponse de <u>l'autorité hiérarchique</u> ou dans les 15 jours francs à compter de la réception du recours hiérarchique
1er juillet 2023		Date limite⁽¹⁾ de recours devant la CAPN/CCP ou dans le délai d' un mois à compter de la notification de la réponse au recours par l'autorité hiérarchique
Au fil de l'eau et au plus tard le 15 juillet 2023		<ul style="list-style-type: none"> • Envoi des recours devant la CAPN/CCP aux bureaux gestionnaires compétents
juin à mi-décembre 2023		Saisie, par les chefs de service, dans ESTEVE, des fiches préparatoires à l'entretien professionnel de l'année 2024 (gestion 2023) pour les agents obtenant leur mutation ou promus en cours d'année ou dont le SHD change d'affectation.
Septembre à mi-décembre 2023	Examen des recours en CAPN et en CCP	Présentation du bilan de la campagne d'entretien professionnel de l'année 2023 aux CSA
15 décembre 2023		Date limite de saisie, dans ESTEVE, des fiches préparatoires à l'entretien professionnel de l'année 2024 (gestion 2023)
⁽¹⁾ : date limite théorique (la date limite réelle est appréciée au cas par cas en fonction du délai dont dispose l'agent pour déposer son recours).		